



PARENTS : ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE AU 0810 55 55 00 pour les PROBLÈMES de SCOLARISATION d'ÉLÈVES HANDICAPÉS.

publié le 05/09/2011

Descriptif :

Le dispositif « Aide Handicap École » a été mis en place par le Ministère de l'Éducation nationale pour simplifier les démarches des familles d'élèves handicapés.

Ce service d'assistance téléphonique est disponible du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h. Les questions peuvent aussi être posées par courriel à l'adresse : aidehandicapecole@education.gouv.fr.

Des personnels formés et encadrés par trois spécialistes répondent aux usagers.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.